

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages 600 F ● 32 à 44 pages 1000 F ● 48 à 60 pages 1500 F ● Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 10 000 F ● Avis d'immatriculation 10 000 F ● Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22-21-37-18/22-21-61-07/08 Fax (228) 22-22-14-89 - BP : 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 - 21 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations.....	1
Avis de pertes de titres fonciers	6
Annonce Légale.....	7

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0438/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 11/04/2014

Titre: COLLECTIF DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE
CIVILE DE LA REGION MARITIME
(C. O. S. C. RE. MA.)

Siège : Tsévlé - Kpall (P/Zlo) - TOGO

But : Le réseau a pour but d'œuvrer au renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des organisations de la société civile de la Région Maritime pour une synergie d'action en vue d'un développement durable.

Lomé, le 11 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0442/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 11/04/2014

Titre : GROUPE DE REFLEXION ET D'ACTION AU
DEVELOPPEMENT
(G. R. A. D.)

Siège : Lomé, Qt. Bè-Kpota - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer pour le bien-être de la jeunesse à travers l'entrepreneuriat afin de favoriser le développement économique.

Lomé, le 11 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0468/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 23/04/2014

Titre : ASSOCIATION VISION MEILLEURE POUR
L'AVENIR ET LE DEVELOPPEMENT
(A. V. M. A. D.)

Siège : Kpalimé (P/Kloto) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir le bien-être socio-culturel des populations pour un développement participatif.

Lomé, le 23 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0479/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 24/04/2014

Titre : ASSOCIATION DES JEUNES POUR LA
PROMOTION DE L'EDUCATION ET DE LA
CULTURE DE L'EXCELLENCE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU TOGO
(A. J. E. C. E. D. - TOGO)

Siège : Lomé, Qt. Attiéguou - TOGO

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions d'études des élèves en vue de leur épanouissement.

Lomé, le 24 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0491/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 28 / 04 / 2014

Titre : ASSOCIATION DE L'ARRONDISSEMENT DE
DOUTOU POUR LE DEVELOPPEMENT
(AS. A. D. D.)

Siège : Lomé, Qt. Bè - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'entraide, la solidarité et la protection pour un développement durable.

Lomé, le 28 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0494/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 28 / 04 / 2014

Titre : ASSOCIATION POUR L'EDUCATION, LA SANTE
ET L'ENVIRONNEMENT
(A. E. S. E. - TOGO)

Siège : Kara (P/Kozah) - TOGO

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions de vie des populations à travers l'éducation, la santé et l'environnement.

Lomé, le 28 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0498/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 28/04/2014

Titre : ENVIRONNEMENT - SANTE - PRODUCTION AU
TOGO
(E. S. P. - TOGO)

Siège : Lomé, Qt. Djidjolé - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au mieux-être socio-économique et culturel des populations à la base dans une approche de développement humain durable et participatif.

Lomé, le 28 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0499/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 28/04/2014

Titre : ESPOIR POUR LA SANTE ET LE DEVELOPPEMENT
EN AFRIQUE
(E. S. D. A.)

Siège : Adétikopé (P/Zio) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au bien-être socio-sanitaire des populations.

Lomé, le 28 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0501/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 28/04/2014

Titre : ASSOCIATION POUR L'EPANOUISSEMENT ET LE
DEVELOPPEMENT DES JEUNES
(A. E. D. J.)

Siège : Agoè-Nyivé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer pour l'épanouissement de la jeunesse.

Lomé, le 28 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0510/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 29/04/2014

Titre : TON VILLAGE T'APPELLE - TOGO
(T. V. A. TO)

Siège : Agoè - Démakpoè (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées visuelles.

Lomé, le 29 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0513/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 29/04/2014

Titre : ACTION DES CONSULTANTS TOGOLAIS POUR
L'INNOVATION ET L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE
NATIONALE CITOYENNE
(A. C. T. I. O. N. - CITOYENNE)

Siège : Kara (P/Kozah) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à la mise en place des politiques et stratégies pour un développement intégral à travers la promotion des droits et devoir du citoyen.

Lomé, le 29 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0515/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/04/2014

Titre : FONDS SAINT LAURENT

Siège : Lomé - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement des hommes, des femmes et des enfants.

Lomé, le 30 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0518/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/04/2014

Titre : PROMOTION DE L'AUTO-ENTREPRENARIAT EN
MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU TOGO
(P. A. M. S. U. T.)

Siège : Agoè - Nyivé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'entrepreneuriat en milieu scolaire et universitaire.

Lomé, le 30 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0519 /MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/04/2014

**Titre : SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES
POSTES DU TOGO
(SY. NA. POSTES)**

Siège : Lomé - TOGO

But : Le syndicat a pour but d'œuvrer pour l'épanouissement du travailleur de la Société des Postes du Togo.

Lomé, le 30 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0523/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/04/2014

**Titre : AMICALE DES RESSORTISSANTS DE YEVIEPE A
LOME : NOVISILELE
(A. R. Y. LO. - NOVISILELE)**

Siège : Lomé, Qt. Hanoukopé - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer pour le renforcement des liens de fraternité et de solidarité entre les membres et de promouvoir le développement harmonieux du village de Yéviépé.

Lomé, le 30 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0524/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/04/2014

**Titre : ASSOCIATION DES SPECIALISTES EN
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU TOGO
(A. S. E. E. T.)**

Siège : Lomé, Qt. Agbalépédogan - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir la pratique efficace et systématique de l'évaluation environnementale dans le contexte du Togo.

Lomé, le 30 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0525/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/04/2014

Titre : PARTENAIRE - SUD

Siège : Kara (P/Kozah) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à la mise en place des politiques et stratégies de développement socio-économique et culturel des communautés de base à travers une approche participative.

Lomé, le 30 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0531/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/05/2014

**Titre : PARRAIN DE L'ENVIRONNEMENT SAIN
(P. E. S.)**

Siège : Lomé, Qt. Tokoin-Doumassessé - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir le développement des populations à travers la sauvegarde et la protection de l'environnement.

Lomé, le 05 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0532/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/05/2014

**Titre : MOUVEMENT DES ETUDIANTS EN ACTION POUR
LA PROMOTION DE LA FEMME
(MO. D. E. A. PRO. F.)**

Siège : Lomé, (Université de Lomé) - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer pour l'émancipation de la femme dans une approche de développement humain durable et participatif.

Lomé, le 05 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0537/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/05/2014

Titre : GROUPE DE REFLEXION DES AMIS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HUMAIN (G. R. A. D. H.)

Siège : Atakpamé (P/Ogou) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement des populations pour un développement humain durable.

Lomé, le 06 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0538/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/05/2014

Titre : AMICALE DES RETRAITES DES DOUANES TOGOLAISES (A. R. D. T.)

Siège : Lomé - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement social et culturel de ses membres.

Lomé, le 06 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0540/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/05/2014

Titre : GROUPEMENT DIEU BENI

Siège : Sada 1 (P/Tchaoudjo) - TOGO

But : Le groupement a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle de ses membres.

Lomé, le 06 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0563/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 09/05/2014

Titre : ASSOCIATION TOGOLAISE POUR UN ENVIRONNEMENT DURABLE (A. T. E. D.)

Siège : Dzrékpo - Améganran (P/Vo) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au mieux-être des populations rurales à travers la protection de l'environnement.

Lomé, le 09 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0566/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 12/05/2014

Titre : ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU TOURISME, DE L'EDUCATION ET L'EMPLOI AU TOGO (A. P. T. E. - TOGO)

Siège : Kanté (P/Kéran) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au bien-être socio-économique des populations en vue d'assurer un développement humain durable.

Lomé, le 12 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0567/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 12/05/2014

Titre : ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE N'DEWONE - KONDJI A LOME (A. RE. N. - L.)

Siège : Lomé, Qt. Bè-Kpota - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'union entre tous les natifs du village de N'Dewone-Kondji à Lomé.

Lomé, le 12 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0588/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 15/05/2014

**Titre : CAMPAGNE DES FEMMES
(C. D. F.)**

Siège : Atakpamé (P/Ogou) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement socio-culturel de la femme dans une approche de développement humain durable et participatif.

Lomé, le 15 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0590/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 16/05/2014

Titre : NEGLO AFRIKA

Siège : Kpalimé (P/Kloto) - TOGO

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés de base.

Lomé, le 16 mai 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0938/MAT- SG-DAPOC- DOCA du 25/10/2007

Dénomination : CALEBASSE ET CAURIS

Siège: Lomé - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir le théâtre des marionnettes au Togo.

Lomé, le 25 octobre 2007

Le ministre de l'Administration territoriale

Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0083/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 23/01/2014

**Titre : JEUNESSE EN MISSION POUR LE
DEVELOPPEMENT
(J. E. M. D.)**

Siège : Amadahomé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement de la jeunesse.

Lomé, le 23 janvier 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0154/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 04/042/2014

**Titre : MOUVEMENT D'ACTION SOCIALE POUR
LA JEUNESSE ET LE DEVELOPPEMENT
AU TOGO
(M. A. S. Je. - TOGO)**

Siège : Agoè - Adjougba (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'émancipation de jeunes en vue de leur développement humain durable et participatif.

Lomé, le 04 février 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0488/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 25/04/2014

**Titre : EDUCATION POUR TOUS ET DEVELOPPEMENT
LOCAL
(EDUCA. DE. L.)**

Siège : Lomé, Qt. Bè - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement des populations pour un développement intégral.

Lomé, le 25 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0528/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/04/2014**Titre :** KETEKE**Siège :** Lomé, Qt. Nyékonakpoè - TOGO**But :** L'association a pour but de promouvoir l'agriculture et la protection de l'environnement.

Lomé, le 30 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales**Gilbert BAWARA****N° 0487/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 25/04/2014****Titre :** PROMOTION DES ACTIONS POUR LE
DEVELOPPEMENT INTEGRE
(P. A. D. I.)**Siège :** Davié (P/Zio) - TOGO**But :** L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif.

Lomé, le 25 avril 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales**Gilbert BAWARA****AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS**

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 33.892 RT, inséré au livre foncier de République togolaise Vol. 184 F° 34, appartenant à M. KOUASSI Ahouangbé Kodjo Benoît, directeur de société demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 278 TT, inséré au livre foncier du territoire du Togo Vol. II F° 77, appartenant à M. NASSAR Alexandre Antoine, étudiant demeurant et domicilié à Tripoli (Liban).

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 8180 RT, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. 42 F°45, appartenant à Mme GBIKPI Akuele Antoinette commerçante, demeurant à Aného.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 13148RT inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. 67 F° 1, appartenant à Mlle GLYN LAWSON Naduvi, contrôleur de la Caisse d'Epargne du Togo, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 18067 RT inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LXXXXI, F° 116, appartenant à M. SEGBEAYA Kokou Edo, inspecteur des P.T.T. demeurant à Lomé, rue de Bè Kpéhénou n° 2.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 27982 RT inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. 141, F° 64, appartenant à Mme BAO Ken'Ma, inspecteur du trésor, demeurant à Lomé Tokoin Wuiti.

Pour deuxième insertion

ANNONCE LEGALE**Avis de clôture de liquidation amiable**

(Article 268 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique)

TOGO ELECTRICITESociété Anonyme en liquidation Amiable
Au capital de 3 000 000 000 de Francs CFA
Ayant son siège social à Lomé, 426, avenue
L.S.SENHOR, BP 42, Lomé
Immatriculée au RCCM Togo - Lomé 2000B00729
n°CIOE : 021221.Les actionnaires de la société Togo Electricité S.A. en liquidation amiable, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES à la Tour Voltaire 1, place des Degrés 92059 PARIS la Défense Cedex France, à la demande de **Maître Ahlin K. KOMLAN**, liquidateur amiable,

après avoir pris acte :

- de ce que le Liquidateur amiable a été empêché de réaliser dans les règles de l'art les opérations classiques de liquidation notamment récupérer l'actif et réaliser le passif ;
- de ce que la mission de liquidation amiable confiée au cabinet de **Maître Ahlin K. KOMLAN**, suite à la dissolution de la Société Togo Electricité SA le 22 Février 2006, n'a finalement été qu'une activité judiciaire intense sanctionnée par la sentence arbitrale rendue le 10 août 2010 par le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (C. I. R. D. I) et la décision en annulation rendue le 06 septembre 2011 par le Comité ad hoc du CIRDI ;
- de ce que l'Etat Togolais et GDF SUEZ ENERGIE SERVICES sont finalement parvenus à un accord transactionnel ;
- de ce que la société TOGO ELECTRICITE a cédé à GDF SUEZ ENERGIE SERVICES le montant de la condamnation prononcée par le CIRDI en contrepartie de l'abandon par GDF SUEZ ENERGIE SERVICES de sa créance de procédure ;
- de ce que la société Togo Electricité SA ne dispose dès lors plus d'aucun actif ;

et approuvé :

- le rapport de clôture de la liquidation amiable de la société Togo Electricité présentée par **Maître Ahlin K. KOMLAN**, Liquidateur Amiable de la Société Togo Electricité S.A.

décident :

- la clôture de la liquidation ;

En conséquence :

- déchargent le liquidateur de son mandat ;
- lui donnent quitus de sa gestion;
- donnent tous pouvoirs au liquidateur amiable, porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Février 2014,

en vue de l'accomplissement de toutes formalités inhérentes à la clôture de la liquidation de la société Togo Electricité SA et à sa radiation du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Par procès-verbal de dépôt N°0448/14 du 17 Avril 2014,

Maître Ahlin K. KOMLAN, Avocat à la Cour, Liquidateur amiable de la Société TOGO ELECTRICITE S. A. demeurant et domicilié à Lomé (TOGO), 37 boulevard Félix HOUPHOUET-BOIGNY, Kpéhénou N°1, Tél : 22 - 21 - 81 - 41 Fax: 22 22 40 48 E-mail kahlin27@yahoo.fr,

a déposé, aux fins de clôture de la liquidation amiable de la Société Togo Electricité S. A, entre les mains de **Maître Apoko Blova MATTHIA-JOHNSON**, Greffier en chef près le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, tenant lieu de Tribunal de commerce, conformément à l'article 219 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et, requis de classer, **en annexe au Registre du commerce et du crédit mobilier**, tenu au Greffe dudit Tribunal, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions à qui il appartiendra et quand besoin sera :

- le rapport de clôture de la liquidation amiable de la Société Togo Electricité SA contenant les comptes définitifs établis par le liquidateur,

- le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Février 2014 des actionnaires de la Société Togo Electricité S. A. en liquidation amiable, ayant statué sur les comptes du liquidateur, le quitus de sa gestion et la décharge de son mandat ;

La présente publication est faite à toutes fins que de droit.

Fait à Lomé le 05 Mai 2014

Le Liquidateur Amiable

Maître Ahlin K. KOMLAN
Avocat à la Cour